

SANTE MENTALE EUROPE

Projet UE

BONNES PRATIQUES POUR COMBATTRE L'EXCLUSION SOCIALE DE PERSONNES AYANT DES PROBLEMES DE SANTE MENTALE

SME conduit le projet « Bonnes pratiques pour combattre l'exclusion sociale de personnes ayant des problèmes de santé mentale ». Ce projet vise à montrer le lien entre les problèmes de santé mentale et l'exclusion sociale. Il met en particulier l'accent sur les meilleures pratiques existantes qui peuvent contribuer à nos moyens pour s'attaquer aux inégalités dont souffrent les personnes ayant des problèmes de santé mentale sur le plan de l'accès aux services de santé et services sociaux, l'emploi, l'éducation, la formation, le logement, le transport, les loisirs ainsi que la protection des droits civiques et des droits de l'homme. A travers des échanges transnationaux et des comparaisons, des propositions de politique seront élaborées pour développer l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale.

La première phase du projet a consisté en une analyse de la situation actuelle de l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale dans les domaines mentionnés ci-dessus. A cette fin, les dix organisations partenaires ont consulté les derniers Plans d'Action Nationaux sur l'Inclusion sociale et ont contacté différentes parties prenantes telles que les représentants des secteurs privé, gouvernemental, associatif /ONG et ont analysé avec ces acteurs la situation actuelle de l'exclusion sociale dans leurs pays.

Les rapports résultant de cette analyse de situation ont présenté des variations importantes, par exemple au niveau de la présence ou le manque d'information et de données concernant l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale, ainsi que des structures et ressources disponibles pour promouvoir l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale. Un point commun est ressorti cependant très clairement de tous les rapports, à savoir le manque de communication transparente, d'échange d'informations et le manque de coordination entre les différents acteurs dans les pays partenaires – surtout entre les usagers (et leurs familles et entourage soignant) et les ONG travaillant avec eux d'une part et les instances gouvernementales d'autre part.

Voici d'autres points qui sont ressortis de l'analyse de la situation de l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale dans les pays partenaires :

Plans d'Action Nationaux sur l'Inclusion Sociale

Le problème de l'inclusion sociale de personnes ayant des problèmes de santé mentale n'a été mentionné que brièvement dans 5 des PAN/Inclusion des pays partenaires et dans aucun de leurs Programmes de Réforme Nationaux. Il n'existe souvent aucune distinction de faite entre une personne en situation d'handicap physique et une personne en situation d'handicap psychique. Etant donné qu'il s'agit là d'un des groupes les plus vulnérables, les personnes ayant des problèmes de santé mentale et la promotion de leur inclusion sociale doivent être prises en compte dans les Plans d'Actions Nationaux et les Programmes de Réforme.

Tous les partenaires du projet ont essayé de contacter les représentants nationaux responsables du PAN/Inclusion, les membres du Comité de Protection Sociale ainsi que les

coordinateurs nationaux pour l'Agenda de Lisbonne afin de sensibiliser davantage à la situation de l'exclusion sociale des personnes ayant de problèmes de santé mentale dans leur pays et d'inclure ce point dans les PAN pour la période 2006-2008. Il n'a été possible que dans un nombre de cas limité d'entrer en contact et d'entamer une discussion avec les personnes concernées soit à cause d'un manque de temps ou dans certains cas à cause d'un manque d'intérêt. La motivation et la détermination politiques sont nécessaires si l'on veut que les efforts visant à obtenir plus d'inclusion sociale au niveau national et européen couvrent tous les groupes vulnérables.

Coopération

Il existe un manque de coordination et de coopération entre les différents acteurs – surtout entre les Ministères de la Santé et les Ministères du Travail et des Affaires Sociales, les organismes gouvernementaux et les ONG et les services de santé et services sociaux dans tous les pays partenaires. Ceci représente un obstacle fondamental et un facteur d'exclusion en soi. Les bonnes pratiques existantes doivent être coordonnées et se compléter afin de rompre le cercle vicieux menant à et perpétuant l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Pauvreté

Un des plus grands problèmes que rencontrent les personnes ayant des problèmes de santé mentale est la pauvreté. La maladie mentale est liée à des coûts financiers pour le traitement et le soutien et peut devenir une cause de perte d'emploi et de manque de revenu. Ceci peut créer une spirale vers le bas entraînant la perte de domicile voire même la perte de la garde d'enfant. Il est essentiel d'avoir un système d'assistance publique bien développé ainsi qu'un soutien communautaire qui puissent aider à prendre des mesures financières et couvrir les coûts et besoins élémentaires afin d'éviter que des personnes ayant des problèmes de santé mentale se retrouvent confrontées à l'extrême pauvreté et sans abri.

Services de Santé et Services Sociaux

Les services de soins sont trop souvent centrés sur des hôpitaux psychiatriques situés loin des familles, amis et du quartier où habite le patient ; les secteurs de la santé et le secteur social ne travaillent pas suffisamment ensemble ; il y a un manque de services psychosociaux ; les programmes de prévention des troubles psychiques se font rares. Le budget pour la santé mentale en proportion de l'ensemble du budget de la santé dans les pays partenaires est extrêmement limité, dans la plupart des cas environ 5 %. Il faut plus de ressources et il est nécessaire de développer des services globaux de qualité directement dans la cité pour la prise en charge et les soins de personnes ayant des problèmes de santé mentale, là où ils habitent. Le processus de désinstitutionalisation doit aller de pair avec la sensibilisation du public afin de promouvoir une image positive et de combattre stigmatisation, préjudice et exclusion.

Emploi

Beaucoup de personnes ayant des problèmes de santé mentale n'ont pas d'emploi bien que la plupart soient en âge de travailler et la majorité d'entre elles soient désireuses de travailler. Souvent il y a des occasions de trouver un accord avec les employeurs pour réduire les heures de travail et fournir un soutien, mais les employeurs peuvent aller jusqu'à préférer payer une pénalité plutôt que d'employer une personne ayant des problèmes de santé mentale. Des

recherches sont nécessaires pour voir comment augmenter le nombre de personnes ayant des problèmes de santé mentale qui pourra profiter d'un emploi. On pourrait créer de nouveaux emplois en établissant des coopératives sociales et des centres d'aide par le travail. Une autre possibilité consisterait à augmenter les mi-temps thérapeutiques ou adaptés (ex. travail à temps partiel, plus de pauses...)

Education

Les taux de chômage élevés chez les personnes ayant des problèmes de santé mentale sont souvent dus à un manque de programmes spécifiques en matière d'éducation, de formation et de préparation des personnes ayant des problèmes de santé mentale à l'intégration sociale et professionnelle. Il existe parfois des formations professionnelles adaptées aux personnes ayant des problèmes de santé mentale ainsi qu'un soutien et des procédures souples mais ceci est sporadique et guère accessible facilement. Les établissements d'enseignement et de formation doivent rendre leurs services plus accessibles aux personnes ayant des problèmes de santé mentale en commençant par l'enseignement à un jeune âge. De plus, le personnel doit être informé et formé pour satisfaire les besoins individuels de leurs étudiants.

Logement

Les personnes ayant des problèmes de santé mentale ont souvent des difficultés pour accéder à un logement adéquat et recevoir le soutien nécessaire pour vivre de manière indépendante en raison de la stigmatisation et de la peur liées à leurs problèmes. Dans certains cas, les personnes sont mal logées à cause de leurs problèmes de santé mentale, alors que cette difficulté de logement va exacerber ces mêmes problèmes. Dans d'autres cas, les personnes ayant des problèmes de santé mentale passent des hôpitaux psychiatriques à des établissements de personnes âgées, c'est-à-dire qu'une forme d'exclusion sociale est remplacée par une autre. Il y a un besoin urgent d'avoir des logements protégés ou thérapeutiques et des alternatives résidentielles qui reposent sur la communauté et qui investissent les personnes ayant des problèmes de santé mentale de leur droit à vivre au sein de la communauté et à participer pleinement à la société.

Transport

Les problèmes dans le domaine du transport sont nombreux. Souvent, les personnes ayant des problèmes de santé mentale sont privées de permis de conduire. La gratuité ou les réductions des titres de transport s'appliquent la plupart du temps aux personnes ayant un handicap physique, mais non aux personnes ayant un handicap psychique. Des moyens de transport limités, surtout dans les zones rurales, renforcent l'isolement des personnes ayant des problèmes de santé mentale et compliquent pour eux l'accès aux services. Les transports publics devraient être rendus plus accessibles aux personnes ayant des problèmes de santé mentale grâce à des tarifs réduits, à la formation du personnel pour apporter une aide et un soutien approprié. Dans certains cas, les personnes ayant des problèmes de santé mentale ont besoin d'un accompagnateur lorsqu'ils voyagent.

Loisirs

Les activités de loisirs sont en général organisées par des ONG et des groupes d'entraide qui ont souvent du mal à maintenir leurs services pour des raisons financières. Etant donné que ce type d'initiatives est parfois la seule façon possible pour les personnes ayant des problèmes de

santé mentale de participer à la vie sociale et de s'occuper, surtout les soirs, dimanches et pendant les vacances, ces organisations ont besoin d'être soutenues sur le plan des ressources financières et humaines afin de pouvoir poursuivre leur action.

Droits civiques et Droits de l'Homme

Voici les plus grands problèmes dans ce domaine : le traitement imposé et l'hospitalisation sans consentement ; le manque de consentement éclairé pour une thérapie ou un traitement ; l'utilisation d'instruments de contention ; privation de la capacité à exercer des droits civiques tel que voter ; difficultés pour obtenir avantages et retraites... Il convient de renforcer les efforts juridiques pour empêcher la contrainte aux soins et le traitement inhumain et avilissant de personnes ayant des problèmes de santé mentale qui perdurent en raison de la stigmatisation, des mythes et des idées fausses.

Autres domaines

Il faut de plus amples connaissances, il faut informer et échanger sur le plan des caractéristiques, dimensions et interconnexions qui existent entre les problèmes liés à l'exclusion sociale de personnes ayant des problèmes de santé mentale ainsi que sur les façons de promouvoir l'inclusion sociale.

Les media dépeignent en général une image très négative des problèmes de santé mentale qui est déterminée par la peur, l'aversion et la pitié. Il importe de rechercher le rôle joué par les médias dans la connaissance que le public a des problèmes de santé mentale et trouver des façons de donner une image réaliste de la vie des personnes ayant des problèmes de santé mentale, ainsi que de sensibiliser l'opinion publique aux tabous et à la stigmatisation associés aux maladies mentales.

Groupes spécifiques

On a souvent observé un manque de soins appropriés pour les femmes et les mères célibataires ayant des problèmes de santé mentale, les personnes âgées isolées qui souffrent de problèmes psychiques, les jeunes et aussi les immigrés ayant des problèmes de santé mentale. Il est urgent de se concentrer sur les besoins de ces groupes particulièrement vulnérables qui sont souvent confrontés à plusieurs dimensions de l'exclusion sociale en même temps.

CONCLUSION

L'exclusion sociale de personnes ayant des problèmes de santé mentale représente un problème majeur dans les dix pays partenaires impliqués dans le présent projet. Dans tous les pays, il existe quelques bonnes pratiques isolées, que ce soit dans les « anciens » ou les « nouveaux » Etats membres de l'UE. Cependant dans tous les pays, il est urgent de concerter les efforts et de prendre des mesures pour promouvoir l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale, c'est-à-dire de créer une société dans laquelle tout le monde aura un bon niveau de santé mentale et vivra en tant que citoyen à part entière, ayant accès aux services appropriés et au soutien lorsqu'il en a besoin.

Le problème de l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale est un problème très complexe étant donné qu'il implique beaucoup d'acteurs et de secteurs

différents. Tout effort politique et toute solution pratique doivent prendre en compte cette complexité et réagir de manière adéquate.

Ce qu'il faut aussi comprendre, c'est que la mise en œuvre des meilleures pratiques et les processus de prise de décision qui peuvent améliorer l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale dans tous les domaines mentionnés ci-dessus ne peut être possible que par l'implication, la participation et l'évaluation des usagers des services de santé mentale et leurs représentants.

Enfin, il est impératif de formuler des politiques avec l'implication adéquate de la base qui permettra de générer des pratiques avec la souplesse désirée et le potentiel pour le développement « organique ».

Pour de plus amples informations, merci de contacter Sogol Noorani, Coordinatrice du
Projet : sogol.noorani@mhe-sme.org, tel : + 32 2 280 16 04